

Conseil cantonal de la formation professionnelle

(Loi sur la formation professionnelle, du 22 février 2005)

Mme Crystel Graf, cheffe du Département de la formation, des finances et de la digitalisation, Neuchâtel, présidente

Mme Nicole Baur, conseillère communale, Neuchâtel

M. Ahmed Muratovic, conseiller communal, Val-de-Ruz

M. Théo Bregnard, conseiller communal, La Chaux-de-Fonds

Mme Solange Platz Erard, conseillère communale, Milvignes

M. Michaël Berly, conseiller communal, Le Locle

M. Jean-Claude Baudoin, représentant des organisations faïtières de l'économie, Colombier

M. Quentin Di Meo, représentant des organisations faïtières de l'économie, Neuchâtel

Mme Corinne Quaranta-Brülhart, représentante des organisations faïtières de l'économie, La Chaux-de-Fonds

M. Vincent Martinez, représentant des institutions du domaine de la santé et du social, Cernier

Mme Stessy Ranno, représentante du personnel technique et administratif, La Chaux-de-Fonds

Font en outre partie de la commission avec voix consultative

Mme Laurence Knoepfler Chevalley, cheffe du service des formations postobligatoires et de l'orientation, La Chaux-de-Fonds

Mme Violaine Sabbah, directrice du Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel

M. Patrick Rebstein, directeur général du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE), La Chaux-de-Fonds

Mme Brigitte Bachelard, représentante de la Haute École Arc, Neuchâtel

M. Jean-Claude Marguet, représentant du service de l'enseignement obligatoire, Neuchâtel

Mme Valérie Gianoli, représentante du service de l'emploi, La Chaux-de-Fonds

M. Bastien Guyot, représentant des élèves en formation en voie duale, Boudevilliers

M. Natanaël Steullet, représentant des élèves en formation à plein temps, Neuchâtel

Mme Antonella Gritti Locatelli, représentante des milieux syndicaux, Neuchâtel

M. Hossein Kardan, représentant des milieux syndicaux, Le Locle
